



DÉCLARATION DE LA 80^{ÈME} RÉUNION PLÉNIÈRE

“ favoriser le développement durable grâce à l’innovation et au leadership ”

1. Le Comité Consultatif International du Coton (ICAC) s'est réuni virtuellement du 29 novembre au 1^{er} décembre 2022 pour sa 80^{ème} Réunion Plénière depuis la création du Comité en 1939. La réunion était la deuxième à se tenir virtuellement et 384 personnes se sont inscrites, dont des représentants de 20 gouvernements membres, 6 organisations internationales et 14 pays non membres.

Rapports du Secrétariat de l'ICAC avec un accent sur la durabilité

2. **Perspectives du marché** : Pour la campagne cotonnière 2022/23, les prix internationaux du coton devraient rester inférieurs à ceux de la campagne précédente. En raison de l'incertitude entourant les conditions macroéconomiques mondiales, la volatilité des prix devrait rester élevée pendant le reste de la campagne 2022/23. La production pour 2022/23 est actuellement enregistrée à 25,03 millions de tonnes. Ce niveau de production est atteint malgré une récolte catastrophique au Pakistan et aux États-Unis. La consommation est inférieure à celle de la campagne précédente et est prévue à 24,91 millions de tonnes. La production est actuellement supérieure à la consommation et l'offre semble suffisante pour répondre à la demande attendue.
3. **Commerce mondial du coton** : Pour la campagne 2022/23, bien que les États-Unis devraient demeurer le premier exportateur mondial, leurs exportations devraient encore baisser de 32% pour atteindre 2,2 millions de tonnes et le pays pourrait perdre jusqu'à 10% de sa part du marché mondial. Certains pays enregistrent une baisse des exportations en raison d'une chute attendue de la production due aux mauvaises conditions météorologiques. Les importations mondiales seront tirées par la Chine, mais une baisse de 2,59 % est attendue cette campagne, en raison de l'environnement économique et des sanctions américaines qui sont entrées en vigueur en juin 2022. Les importations du Pakistan devraient également augmenter considérablement cette campagne, en raison des fortes pluies qui ont endommagé la récolte cotonnière. D'autres variables, notamment la prévision d'un déficit de production pour la campagne 2022/23, les problèmes de la chaîne d'approvisionnement, l'interminable pandémie, la baisse des niveaux de consommation et les changements politiques majeurs peuvent également avoir un impact sur le commerce cotonnier.

4. **Stratégie pour les textiles** : Le textile est désormais un domaine d'intérêt majeur pour le Comité Consultatif International du Coton. Pour offrir de la valeur aux membres du CCIC, l'organisation cherchera à connecter les divers segments de la chaîne de valeur du coton en développant un portail de données sur les textiles. Cette initiative comprend des informations allant au-delà de la production et de la consommation de coton-fibre. Cette stratégie s'aligne également avec les industries participantes notamment les machines, la fabrication de teintures et de produits chimiques, ainsi que le secteur des services. Un réseau de recherche sur les textiles destiné au monde universitaire et au secteur des textiles, y compris les industries connexes, est également prévu.
5. **Les subventions à la production et au commerce affectant l'industrie cotonnière** : L'aide au secteur cotonnier en 2021/22 a été estimée à 3,5 milliards de dollars, en baisse de 57% par rapport aux 8,3 milliards de dollars observés en 2020/21. En 2021/22, l'aide s'élève en moyenne à 9 cents la livre, contre 22,5 cents la livre en 2020/21. Le rapport sur l'aide gouvernementale comprenait des informations provenant de 9 pays.
6. **Le chercheur de l'année du CCIC** : Le Dr Jodi Scheffler est la chercheuse de l'année 2022 du CCIC. Elle est chercheuse en génétique du coton à l'Unité de recherche en génétique des cultures de l'USDA et professeure auxiliaire à l'université d'État du Mississippi, aux États-Unis.

Quelles politiques/initiatives de durabilité et d'intelligence climatique avez-vous mises en place pour le coton et les textiles pour répondre, par exemple, à la COP26 ?

7. La COP26 est un événement majeur et s'est tenue à Glasgow en novembre 2021. Elle a rassemblé des dirigeants de tous les pays du monde pour discuter, examiner et convenir de la manière d'intensifier l'action mondiale pour résoudre la crise climatique. Les gouvernements membres du CCIC répondent à ses conclusions de différentes manières, notamment en investissant dans des projets qui renforcent la résilience des agriculteurs, en améliorant la transparence du marché mondial des intrants, en réévaluant les variétés et les pratiques de production, en prenant des initiatives pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, les pertes de sol et d'eau et l'utilisation de l'énergie, en investissant dans l'amélioration des systèmes de vulgarisation et en mettant en œuvre divers programmes de réduction des émissions.

Comment l'agriculture régénératrice peut-elle contribuer à une industrie durable du coton ?

8. Les experts ont déclaré que les mesures politiques doivent intensifier les technologies améliorées pour la production cotonnière et doivent être favorables à la nature et aux agriculteurs. Le rétablissement de la santé du sol par la restauration de la teneur en carbone organique du sol peut améliorer la structure du sol et réduire les risques d'anaérobiose aux stades critiques de la croissance du cotonnier. Dans le contexte du changement climatique, la stratégie devrait consister à faire concorder le besoin de produire plus de coton avec la nécessité d'améliorer

l'environnement et de restaurer la santé des sols dégradés en re-carbonisant la biosphère terrestre par l'augmentation du stock de carbone du sol dans la zone racinaire. Il faut toutefois motiver les agriculteurs et les gestionnaires des terres pour qu'ils adoptent des systèmes de production cotonnière efficaces en termes de conservation par le biais de paiements pour les services écosystémiques.

9. Sous les tropiques, la rotation des cultures est importante car elle augmente le stock de carbone dans le sol. Le cycle et l'efficacité de l'utilisation des nutriments peuvent améliorer la productivité des cultures, en particulier dans les sols sableux. La hausse du rendement pourrait être la meilleure approche pour accroître la durabilité du coton dans le temps, car cela nécessite une amélioration de la qualité du sol, ce qui n'est possible qu'avec l'adoption de pratiques de conservation telles que la rotation des cultures. Identifier les systèmes de culture de couverture les plus appropriés est le principal défi de l'agriculture régénératrice.
10. L'agriculture régénératrice a récemment été identifiée par les entreprises textiles comme une préoccupation importante des consommateurs. En comparant un ensemble de 13 déclarations sur l'agriculture régénératrice provenant d'entreprises textiles, deux préoccupations communes émergent : le climat et la santé du sol. Elles sont liées car la santé du sol peut séquestrer le carbone et accroître la résilience. Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur les principes, les définitions ou les certifications de l'agriculture régénératrice, sa pratique peut être encouragée en soutenant les protocoles de production cotonnière qui incluent la santé du sol. Les préoccupations des consommateurs de textiles concernant l'agriculture régénératrice, le changement climatique et les microplastiques offrent une occasion sans précédent pour le coton de renforcer son rôle (aussi bien dans la phase de la production que dans la phase de la transformation) dans la protection de l'environnement.

Politiques réglementaires des gouvernements qui pourraient avoir un effet négatif sur la consommation des fibres naturelles

11. Les quatre comités permanents du Conseil Consultatif du Secteur Privé (PSAC pour son sigle en anglais) ont convié l'UE à revoir le processus adopté par la Commission européenne et le gouvernement allemand pour l'élaboration des politiques. En plus de leur impact direct, une fois que l'UE a mis en place ses politiques, d'autres pays sont susceptibles de suivre et plusieurs des membres du PSAC n'étaient même pas au courant de cette législation et de ses impacts négatifs potentiels. Il a été noté que le système de l'Empreinte environnementale des produits (PEF pour son sigle en anglais) ne comprend pas une évaluation équitable de l'impact de la pollution microplastique sur l'environnement et que les catégories d'impact pertinentes, telles que l'utilisation et la fin de vie, n'ont pas été prises en compte dans la présentation des données de l'Indice de durabilité des matériaux de Higg MSI (pour son sigle en anglais). Il a été recommandé de prendre en compte le cycle de vie complet d'un produit pour affirmer la performance environnementale d'une fibre. Les produits contenant des matières premières renouvelables et biodégradables telles que les fibres naturelles, sont plus circulaires que les produits fabriqués à

partir de combustibles fossiles car elles peuvent se décomposer naturellement au fil du temps et doivent être incluses dans toutes les évaluations. En outre, dans une véritable analyse « du berceau à la porte », le carbone biogénique capturé dans la fibre ne serait présenté que par des émissions négatives, ce qui rendrait le coton négatif en termes de carbone.

12. En ce qui concerne la traçabilité, il a été recommandé que toute règle concernant le coton soit également appliquée aux autres fibres, y compris les fibres synthétiques. En outre, dans le cas du coton en particulier, il est important de tenir compte de l'impact social et économique d'un secteur qui assure la subsistance de millions d'agriculteurs et de travailleurs du textile dans le monde. Il s'agit de la seule source de revenus pour de nombreux ménages, ce qui en fait une culture essentielle pour l'accroissement des revenus des petits agriculteurs et des parties prenantes en aval. Les gouvernements ont été conviés à soutenir les économies des pays moins développés dans lesquelles le coton est une des matières premières les plus échangées.

Repenser la mode et le textile pour 2030

13. La chaîne de valeur textile stimule l'industrialisation et peut également contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. La première session consacrée aux textiles a reçu un accueil enthousiaste avec sept intervenants de différents pays couvrant divers sujets. L'année prochaine, il y aura plus de sessions textiles couvrant des sujets sur la technologie textile, les teintures et les produits chimiques, l'économie, la durabilité, la circularité, la traçabilité, la conformité et la mode, etc.

Le Café du monde : L'évolution de la chaîne d'approvisionnement textile mondiale

14. Le coton est le produit agricole de base le plus complexe du point de vue de la chaîne d'approvisionnement. Les nouvelles technologies et les nouveaux processus qui contribuent à cette complexité, notamment en ce qui concerne les initiatives de durabilité, auront un impact négatif sur les petites et moyennes entreprises (PME) en raison de leur manque de ressources importantes. Si une technologie telle que la traçabilité devient trop coûteuse ou difficile à mettre en œuvre, les PME seront les premières à l'abandonner. L'écoblanchiment (Greenwashing en anglais) devient un problème encore plus important, car les entreprises tentent de présenter leurs activités comme étant meilleures et plus respectueuses de l'environnement qu'elles ne le sont en réalité. Un autre problème majeur est la lassitude à l'égard des audits, qui non seulement ralentit la chaîne d'approvisionnement en raison d'exigences supplémentaires, mais affecte aussi davantage les PME que leurs concurrents plus grands et mieux financés. Une façon de surmonter ce problème est d'aligner et de rationaliser les exigences des différentes organisations afin que les parties prenantes ne subissent qu'un seul audit, comme l'a démontré l'ABRAPA avec Better Cotton.

Comité de direction

14. Le Comité a pris note de la proposition de créer un Conseil international de recherche sur les textiles et a suggéré que le Secrétariat réexamine la proposition et utilise la force de l'ICAC en tant qu'organe intergouvernemental pour se connecter aux réseaux et activités textiles existants et pour profiter de l'infrastructure et des activités de l'ICAC au lieu de créer une toute nouvelle organisation complexe.

Le sujet du séminaire technique de 2023

15. Le Comité a décidé de tenir le séminaire technique de 2023 sur un sujet qui est une combinaison de deux titres proposés : "Les innovations technologiques récentes qui changent la donne dans les exploitations cotonnières" et "Les technologies intelligentes du point de vue climatique pour la production cotonnière". Le libellé exact sera approuvé à une date ultérieure.

Future réunion plénière

16. La réunion plénière de 2023 sera une réunion en présentielle.